



Code Commun de la Communauté du Café (4C)

Document4C\_022\_Project\_Criteria\_v2.1\_fr

Critère du Projet 4C pour l'initiative Code Commun de la Communauté  
du Café



## Version 2.1 – février 2006

Le Code Commun de la Communauté du Café (4C) est une approche transparente et participative des multi partite pour développer, tester et disséminer de façon élargie d'un marché mondial basé sur le concept de la durabilité avec un code de conduite. Il comprend un système compréhensif pour soutenir les pratiques de production, la transformation post récolte et la commercialisation de la « grande tradition » du café grain. La structure tripartite reflète l'engagement des groupes des parties prenantes, des organismes producteurs, le commerce et l'industrie du café ainsi que la société civile. Les objectifs, les directives et pratiques de l'initiative sont plus développés dans le « Dossier du projet » élaboré par les partenaires fondateurs ECF, GTZ et SECO et même le Document 4C.

Sur son chemin vers la durabilité du café l'approche 4C se fonde sur Les Objectifs Millénaires de Développement des Nations Unies, qui visent la durabilité des moyens d'existence. Le Code a une dimension sociale, environnementale et économique.

L'initiative est ouverte a la participation volontaire de toutes les parties prenantes dans la chaîne du café, qui respectent les principes et visent la durabilité du secteur du café.

Chaque partie prenante, à son niveau des opérations et des activités, fait avancer et soutient la production, la transformation post récolte et la commercialisation du café sur son chemin de la durabilité. L'initiative 4C offre son expérience pour développer les projets, fournir l'accès aux donateurs intéressés, aux agences de développement ou aux entités privées avec des ressources disponibles. En plus, elle transmet des informations importantes aux partenaires intéressés et les accompagne dans leurs efforts pour recevoir du soutien externe. L'initiative elle-même ne dispose pas de financement pour supporter les projets ou les activités de développement des capacités.

Le Code Commun est un système né d'un engagement pour l'amélioration continue. La faisabilité et l'application d'une gamme variée des systèmes et des régions de production font la base d'une approche de grande tradition.

Dans ce cas, la phase actuelle de 4C (2005-2006) a deux objectifs :

- 1) contribuer à l'échange, le développement et la dissémination des pratiques de durabilité pour guider et soutenir les acteurs la long de la chaîne sur leur chemin vers la durabilité selon la matrice du Code 4C. l'initiative 4C s'inspire des connaissances qui existent et des résultats des projets en cours et des nouveaux programmes et initiatives pour incorporer et rendre accessibles les expériences du secteur. Par la Plateforme de Soutien 4C et le Réseau du Projet Virtuel les partenaires et ceux qui soutiennent 4C contribuent à l'initiative en fournissant le savoir-faire, l'expertise, les outils et services des expériences de leurs projets et programmes individuels dans les différents pays et régions producteurs de café.



- 2) une vérification des exigences de la matrice du Code 4C de tout le document du Code. En plus des connaissances acquises en collaboration avec la Plateforme de Soutien 4C et le réseau du projet virtuel, un nombre de projets 4C vont sûrement tester la première version de la Matrice du Code 4C avec tous ses principes. Ces projets 4C sont gérés par des partenaires différents et ceux qui soutiennent l'initiative et se focaliser clairement à tester les aspects variés de la Matrice du Code 4C et le système 4C. De plus, ils facilitent le développement et les tests des services 4C et les pratiques de durabilité suivant les réalités des différentes régions de culture du café.

Une collaboration étroite entre le Comité de Pilotage, la Plate-forme de Soutien 4C et les projets mêmes est nécessaire pour promouvoir l'usage des synergies entre les projets sous l'égide de l'initiative Code Commun. L'Unité de Gestion de l'Initiative 4C facilite cette collaboration.

### Les projets sous l'égide du Code Commun

L'Initiative Code Commun de la Communauté du Café fait la distinction entre

- 1) les projets de durabilité associés et
- 2) les Projets 4C

- 1) les **Projets de Durabilité** associés peuvent être toute sorte de coopération vers la durabilité dans le secteur café qui est menée par les agences en action, les organismes producteurs, les initiatives de durabilité et d'autres partenaires. Ces projets correspondent aux composantes du concept 4C, la Matrice du Code et ses projets de durabilité. Tous les projets respectifs sont encouragés à contribuer au développement du Réseau du Projet virtuel pour permettre un échange efficace des meilleures pratiques et des expériences. Pour être incorporées dans le Réseau du projet Virtuel, les informations du projet devront être fournies sur un logiciel standard. (Projet de Durabilité – Fiche d'informations).

Ces projets peuvent être

- 1.1) les projets en cours de réalisation ou qui sont déjà terminés pendant l'existence de l'Initiative Code Commun mais qui portent une référence claire de la durabilité dans une ou plus des trois dimensions, ou
- 1.2) les nouveaux projets qui explicitement ne testent pas 4C mais se focalisent sur l'amélioration de la durabilité dans le secteur du café.  
Les partenaires en collaboration sont invités à partager les connaissances et les expériences de leurs Projets de Durabilité associées en fournissant des intrants pour le Réseau du projet Virtuel et leurs contributions individuelles volontaires.



- 2) **Les Projets 4C** correspondent aux exigences de l'ébauche du document 4C (arrêté par le Comité de Pilotage en septembre 2004). Ces projets concernent les 10 pratiques non acceptables et tous les critères énumérés dans le Document du code 4C. Ils reconnaissent le Critère de Projet et mettent les résultats de leurs projets à la disposition des autres parties prenantes de l'Initiative Code Commun, en conformité le plus possible avec les règlements antitrust.

Concernant la communication pour intégrer l'Initiative 4C, les partenaires fondateurs peuvent utiliser les informations sur les Projets 4C qui répondent aux exigences de tout le Code Commun et qui ont été révisées par la Plateforme de Soutien 4C. Néanmoins l'usage du nom de l'initiative dans toutes les communications relatives aux Projets 4C doit être coordonné avec l'Unité de Gestion selon les directives de communication arrêtées par le Comité de Pilotage. Tous les autres détails concernant l'usage du nom de l'initiative dans la communication sont indiqués dans les « Règles de Participation ». un logiciel standard (Projet 4c – Fiche d'informations) sera utilisé pour donner des informations sur les activités du projet dans le Réseau du Projet Virtuel.

Les Projets 4C pourrait utiliser le financement venant des sources suivantes :

- les facilités du public privé
- les sociétés privées
- l'assistance technique par des tiers
- les organisations gouvernementales et non gouvernementales
- les partenaires et le public en général

### **Critère du projet 4C**

C'est l'objectif de tous les projets 4C à soutenir les planteurs dans l'application des pratiques de durabilité pour atteindre les exigences de la Matrice du Code 4C et pour avoir le statut de fournisseurs du café 4C.

Ils ont accepté de se plier aux critères suivants :

### **Les Projets 4C**

- 1) respecter le Préambule du Code Commun et les objectifs du Dossier du Projet de l'initiative.
- 2) Exclure toutes les 10 pratiques non acceptables comme formulé par le Code Commun.
- 3) Tester la Matrice du Code avec ses 17 catégories répondant aux critères de base des exigences selon 4C et commencer le programme de l'amélioration continue.
- 4) Fournir des expériences sur la production durable et / les méthodes de transformation à d'autres projets et à l'Unité de Gestion.
- 5) Fournir des informations nécessaires concernant les expériences pour le café durable.
- 6) Production pour l'initiative et accepter l'évaluation indépendante / les analyses (pourvu que cela n'affectent pas les détails de compétence),
- 7) Appliquer et / tester le système de vérification



## Common Code for the Coffee Community

- 8) Sont développés en collaboration avec la Plateforme de Soutien 4C pour se concentrer sur les aspects les plus importants, reflétant les régions mondiales de production du café,
- 9) Renforcer la collaboration le long de la chaîne en intégrant des acteurs supplémentaires dans le secteur du café.
- 10) Assurer les effets de multiplication par la dissémination du concept et la formation sur la durabilité selon le concept 4C,
- 11) Renforcer les capacités locales et régionales,
- 12) Développer, utiliser et tester les outils, les services et les pratiques de l'initiative comme conclu avec la Plateforme de Soutien 4c,
- 13) Collaborer avec les représentants de tous les trois groupes des parties prenantes,
- 14) Encourager l'intégration des instruments supplémentaires de développement des capacités pour renforcer les capacités des producteurs impliqués,
- 15) Collaborer avec plus de partenaires privés ou publics (ex. les agences de développement, les gouvernements, les associations de production etc.) pour élargir l'application et le soutien des acteurs le long de la chaîne.

Sur une « Feuille de Critères » les projets peuvent déclarer leur envie de devenir les Projets 4C en donnant le rayon de leurs activités selon les critères du Projet 4C.

Les Projets 4C sont tenus à suivre et documenter leurs approches pour atteindre les objectifs énumérés.

Toutes les activités dans les projets respectifs en se référant à la Plate-forme de Soutien 4C acceptent les règlements de l'antitrust international et se conforment intégralement aux « Règles de Participation ».